

Préparation au concours : Adjoint des cadres hospitaliers

Contexte

Le nouvel arrêté de fin 2012 définit les contours d'un nouvel exercice, à savoir le concours sur titre permettant l'accès au corps d'adjoint des cadres hospitaliers. Ce nouveau texte place de manière plus évidente encore le curseur sur les compétences spécifiques des futurs lauréats (une appréhension pertinente de l'environnement hospitalier et de ses évolutions, de solides connaissances sur la gestion administrative dans les Ets de la FPH, des notions en droit public...). La formation présente deux caractéristiques : une préparation à un concours et la prise en compte d'une dimension individuelle dans la participation de chaque stagiaire, avec la création d'un fil rouge entre chaque session de formation, une « culture de l'entracte » où l'effort entrepris pendant la formation ; trouve sa poursuite en dehors des frontières de celle-ci. En l'occurrence, des exercices type concours seront remis à la fin de chacune des journées de formation pour garantir l'émulation et feront l'objet d'une restitution la journée suivante.

Objectifs

- Evaluer son niveau pour se positionner
- Etoffer sa culture professionnelle
- Droit public
- Méthodologie des épreuves d'admissibilité
- Maîtriser les techniques d'entretien avec le jury
- Gestion administrative générale

Programme

Module n° 1 - Evaluer son niveau pour se positionner

- Evaluer son niveau méthodologique
- Evaluer l'état de ses connaissances
- Tester son potentiel à se projeter dans un nouveau corps de métier

Module n° 2 - Etoffer sa culture professionnelle

- Comprendre l'organisation générale du système de santé
- L'environnement extérieur des Ets de santé
- L'organisation interne des EPS
- Les droits et obligations du patient

- Les Ets sociaux et médico-sociaux

Module n° 3 - Droit public

- Maîtriser les principes généraux de l'organisation institutionnelle française
- Comprendre les enjeux des réformes constitutionnelles (passées ou à venir)
- Connaître les principes généraux du droit administratif
- Comprendre l'organisation administrative française

Module n° 4 - Méthodologie des épreuves d'admissibilité

- Cerner les contours de l'épreuve « Cas pratique »
- Acquérir les bons outils pour l'épreuve « Cas pratique »
- Cerner les contours de l'épreuve « Questions à réponse courte »
- Acquérir les bons outils pour l'épreuve « Questions à réponse courte »

Module n° 5 - Maîtriser les techniques d'entretien avec le jury

- Faire face au jury
- Son message, son parcours
- Gérer les questions et les tentatives de déstabilisation
- Anticiper le champ des thématiques sollicitées

Module n° 6 - Gestion administrative générale

- L'architecture de la fonction publique
- La carrière, les droits et obligations des fonctionnaires
- La structure de la fonction publique hospitalière
- Les droits et obligations du fonctionnaire hospitalier
- Les instances de médiation
- Responsabilités
- Les personnels médicaux
- Qualité, certification et accréditation
- Les conditions de travail

Public

Agents ou contractuels de la fonction publique hospitalière le plus souvent en exercice sur des fonctions administratives

Exercice

2026

**Code de formation
098**

**Nature
AFR**

**Organisé par
EMS**

**Durée
98 heures**

